

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 423**17 avril 2003****SOMMAIRE**

A.14 Façades Guy Rollinger, S.à r.l., Wickrange . . .	20259	Eurotaxi Lux, S.à r.l., Ettelbruck	20282
Agri-Center Massen S.A., Wemperhardt	20281	Fellow Finance S.A., Luxembourg	20296
Agriservice S.C., Koerich	20269	Fiduciaire Internationale de Luxembourg S.A.	20275
Arabco Holding S.A.	20275	FN Hermes S.A., Weiswampach	20281
Architekturbüro Scharf, S.à r.l., Heinerscheid	20282	Fonk's Backwaren Lux, S.à r.l., Troisvierges	20279
Bear, S.à r.l., Luxembourg	20260	Food Concept Schmidt A.G., Troisvierges	20284
Berger Trust Luxembourg Holding S.A., Luxem- bourg	20278	GIA Global Investment Activity S.A., Wasserbillig Global Publishing Systems Holding, S.à r.l., Luxem- bourg	20300
Blumenfeld S.A., Luxembourg	20283	GP Translation, S.à r.l., Weiswampach	20279
Bois Schmitz, S.à r.l., Troisvierges	20279	Green Royal Investments S.A.	20276
(Norbert) Boler, GmbH, Vianden	20280	Guido Schneider, S.à r.l., Weiswampach	20285
Bonamare International S.A., Luxembourg	20300	Haff, S.à r.l., Doennange	20279
Boutique 2K S.A., Clervaux	20280	I.T.C.J. A.G., Weiswampach	20282
(Les) Bovins du Nord, S.à r.l., Huldange	20285	Ideogramme Futur Investments S.A., Luxem- bourg	20296
Cardila S.A., Luxembourg	20287	Ideogramme Investments S.A., Luxembourg	20290
Ceneuprint S.A., Luxembourg	20301	Immo Weiswampach S.A., Weiswampach	20280
Ceneuprint S.A., Luxembourg	20301	Immobilière Hock, S.à r.l., Weiswampach	20285
Ceneuprint S.A., Luxembourg	20301	InTerServ, S.à r.l., Luxembourg	20261
Ceneuprint S.A., Luxembourg	20301	Inteclux Software Engineering S.A., Weiswam- pach	20280
Centurion S.A., Luxembourg	20301	International Expert A.G.	20265
Chartcorp S.A., Luxembourg	20299	Itral A.G., Weiswampach	20283
Chicago Holding, S.à r.l., Luxembourg	20294	Jado Holding Company S.A., Luxembourg	20290
Cifi S.A., Luxembourg	20275	Jado Holding Company S.A., Luxembourg	20290
Com 2i S.A., Luxembourg	20289	Kalimera S.A., Olm	20276
Compagnie Cosmopolitaine de Finance S.A.H., Luxembourg	20258	Kerguelen S.A.H., Luxembourg	20303
Computerschoul, S.à r.l., Ettelbruck	20278	Klar Investment International S.A., Luxembourg	20299
Convert, S.à r.l., Luxembourg	20302	Koffour S.A., Luxembourg	20288
Courtage Bois, S.à r.l., Weiswampach	20284	Kremer Patrick, S.à r.l., Hosingen	20286
Cyberscouts Benelux S.A., Weiswampach	20278	Lamber S.A., Luxembourg	20265
Développement Agricole et Rural S.A., Luxem- bourg	20298	Lannage S.A., Luxembourg	20293
Dorel Investments S.A.H., Luxembourg	20300	Lannage S.A., Luxembourg	20293
Douglas & Bix S.A., Luxembourg	20289	Loca-Nord S.A., Heinerscheid	20278
Douglas & Bix S.A., Luxembourg	20289	Lux Autoparts S.A., Luxembourg	20294
Drivam Participations S.A., Luxembourg	20298	Luxmetall Transport S.A., Weiswampach	20283
E.V.R. Endovascular Researches S.A., Luxem- bourg	20282	Marbrerie Schiffer Wiltz A.G., Wiltz	20280
Emeraude Finance S.A., Luxembourg	20287	Massen Building Investment S.A., Wemperhardt	20279
Euroconcept Technolux S.A., Pétange	20285	Mediafinanz S.A.H., Luxembourg	20263

Mediafinanz S.A.H., Luxembourg	20263	S.A. African Investment Company, Strassen	20284
Mediafinanz S.A.H., Luxembourg	20263	S.W.I.B. S.A., Weiswampach	20281
Mediolanum International S.A., Luxembourg	20298	Safimmo S.A., Luxembourg	20302
Milpro S.A., Luxembourg	20291	Saparlux Holding S.A., Luxembourg	20289
Mithra, S.à r.l., Luxembourg	20303	Sempre S.A., Luxembourg	20277
Molière Holding S.A., Luxembourg	20299	Sempre S.A., Luxembourg	20277
MW & Co. S.A., Luxembourg	20286	Sempre S.A., Luxembourg	20277
MW & Co. S.A., Luxembourg	20287	Sempre S.A., Luxembourg	20277
Nimulux S.A., Weiswampach	20281	Sempre S.A., Luxembourg	20277
Nouvelles Assurances S.A., Weiswampach	20284	Slotstrading S.A., Luxembourg	20300
Optinord S.A., Troisvierges	20283	Soparsec S.A.H., Luxembourg	20302
Oud Thamen Holding S.A., Luxembourg	20302	Sotrasi, S.à r.l., Luxembourg	20287
Oud Thamen Holding S.A., Luxembourg	20302	Studio-Floor S.A., Howald	20264
Parsector S.A.H., Luxembourg	20258	Sycotec S.A., Weiswampach	20281
Phlox S.A., Luxembourg	20303	TMF Corporate Services S.A., Luxembourg	20269
Pianno S.A.H., Luxembourg	20300	TMF Management Luxembourg S.A., Luxembourg	20265
Pierre et Nature Luxembourg S.A., Weiswampach	20284	Triax Holding, S.à r.l., Luxembourg	20291
Pizzeria Il Faro S.A., Dudelange	20304	U.K.T. S.A., Marnach	20283
Pizzeria Il Faro S.A., Dudelange	20304	Universal Fashion Soparfin S.A., Luxembourg	20303
Q.A.T. Investments S.A., Luxembourg	20264	Valon S.A., Luxembourg	20299
Red-Real Estate Developments S.A., Luxembourg	20276	Valuga S.A.H., Luxembourg	20297
Red-Real Estate Developments S.A., Luxembourg	20276	Virgo S.A.H., Luxembourg	20288
Rial, S.à r.l., Huldange	20285	Virgo S.A.H., Luxembourg	20288
Rolo Pioneer Luxembourg S.A., Luxembourg	20297	Wifoka Holding S.A., Weiswampach	20259
Roofland S.A., Weiswampach	20286	Wilbold S.A., Luxembourg	20288
RTK International S.A., Bascharage	20266	Yield Investments S.A., Luxembourg	20262

PARSECTOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 35.661.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. AD00190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

FIDUPAR

Signatures

(013432.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

COMPAGNIE COSMOPOLITAINE DE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 82.592.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2003

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, l'assemblée générale ordinaire a:

- renouvelé les mandats des administrateurs, Monsieur Andres Baumgartner, Zurich, signature A et Messieurs Eric Leclerc, Luxembourg et Jos Hemmer, Luxembourg, signatures B

- nommé commissaire aux comptes, Madame Diane Wunsch, Luxembourg, en remplacement de CHECK CORP., Alofi, Niue.

Tous les mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Pour le société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013465.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

WIFOKA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 2.158.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 7 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900627.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 avril 2003.

A.14 FAÇADES GUY ROLLINGER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 72.906.

L'an deux mille trois, le dix-huit février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée A.01 EURO-ARTISAN GUY ROLLINGER, ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, ici dûment représentée par son gérant Monsieur Guy Rollinger, commerçant, demeurant à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.

2.- La société à responsabilité limitée A.03 DATAGLOBAL, ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons,

ici dûment représentée par son gérant Monsieur Guy Rollinger, préqualifié.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée A.14 FACADES GUY ROLLINGER, avec siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 72.906), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 novembre 1999, publié au Mémorial C numéro 93 du 27 janvier 2000.

- Que les comparantes, représentées comme dit ci-avant, sont les seules et uniques associées actuelles de ladite société et qu'elles se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées décident de convertir le capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68), au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR.

Deuxième résolution

Les associées décident d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-deux euros (EUR 105,32), pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68) à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq virgule trente-deux euros (EUR 105,32) a été apporté en numéraire par les associées de sorte que ledit montant se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

Les associées décident de remplacer les cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article six (6) des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1.- La société à responsabilité limitée A.01 EURO-ARTISAN GUY ROLLINGER, ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales,	99
2.- La société à responsabilité limitée A.03 DATAGLOBAL, ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, une part sociale,	1
Total: cent parts sociales,	100

Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Wickrange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès qualités, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Rollinger, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 février 2003, vol. 521, fol. 71, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 mars 2003.

J. Seckler.

(011751.4/231/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2003.

BEAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 54.632.

L'an deux mille trois, le vingt mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BEAR, S.à r.l., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R.C.S. Luxembourg section B numéro 54.632, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 avril 1996, publié au Mémorial C numéro 352 du 23 juillet 1996, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 février 1998, publié au Mémorial C numéro 387 du 28 mai 1998.

L'assemblée se compose de:

1.- La société à responsabilité limitée MOM PARTICIPATIONS, S.à r.l., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R.C.S. Luxembourg section B numéro 45.054;

2.- Monsieur Alain Ungeheuer, commerçant, né à Luxembourg, le 12 janvier 1961, demeurant à L-5760 Hassel, 22, route de Luxembourg.

Les deux comparants sont ici représentés par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;

en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que le capital social est actuellement fixé à un million cinq cent mille francs (1.500.000,- Frs.), représenté par mille cinq cents (1.500) parts sociales de mille francs (1.000,- Frs.) chacune, entièrement libérées.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société BEAR, S.à r.l.;

- Que les comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés constatent qu'à compter du 1^{er} janvier 2002, le capital social s'élève à EUR 37.184,03 (trente-sept mille cent quatre-vingt-quatre euros et trois cents), représenté par 1.500 (mille cinq cents) parts sociales de EUR 24,79 (vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents) chacune.

Deuxième résolution

Les associés décident de supprimer la valeur nominale des 1.500 (mille cinq cents) parts sociales de la société.

Troisième résolution

Les associés décident d'échanger les 1.500 (mille cinq cents) parts sociales existantes d'une valeur nominale de EUR 24,79 (vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents) chacune contre 1.500 (mille cinq cents) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

Les associés décident, suite aux cessions de parts sociales sous seing privé du 15 janvier 2003 de chaque fois 250 (deux cent cinquante) parts sociales par Monsieur Gilles Birsens, commerçant, demeurant à L-5899 Syren, 8, op der Maes, à la société à responsabilité limitée MOM PARTICIPATIONS, S.à r.l., prédésignée, et à Monsieur Alain Ungeheuer, préqualifié, dûment acceptées par la société conformément à l'article 1690 du code civil, de modifier l'article six des statuts comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 37.184,03 (trente-sept mille cent quatre-vingt-quatre euros et trois cents), représenté par 1.500 (mille cinq cents) parts sociales sans désignation de valeur nominale qui sont toutes détenues comme suit:

1.- La société à responsabilité limitée MOM PARTICIPATIONS, S.à r.l., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R.C.S. Luxembourg section B numéro 45054, sept cent cinquante parts sociales 750

2.- Monsieur Alain Ungeheuer, commerçant, né à Luxembourg, le 12 janvier 1961, demeurant à L-5760 Hassel, 22, route de Luxembourg, sept cent cinquante parts sociales 750

Total: mille cinq cents parts sociales 1.500

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société en raison des présentes sont évalués à la somme de cinq cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 mars 2003, vol. 521, fol. 96, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 avril 2003.

J. Seckler.

(012216.4/231/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2003.

InTerServ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 44.545.

L'an deux mille trois, le vingt mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société anonyme PUTNEY S.A., ayant son siège social à San José, Avenida Central y calle veintisiete (Costa Rica), registro publico 3-101-268282,

ici représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, par son représentant susnommé, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée InTerServ, S.à r.l., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er}, R.C.S. Luxembourg section B numéro 44545, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 juin 1993, publié au Mémorial C numéro 459 du 7 octobre 1993, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 14 décembre 1993, publié au Mémorial C numéro 101 du 18 mars 1994;

- en date du 13 mars 1997, publié au Mémorial C numéro 337 du 30 juin 1997;

- en date du 1^{er} juin 1999, publié au Mémorial C numéro 666 du 2 septembre 1999.

- Que le capital social est actuellement fixé à cinq cent mille francs (500.000,- Frs.), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,- Frs.) chacune, entièrement libérées.

- Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de ladite société InTerServ, S.à r.l. et qu'elle a pris, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique constate qu'à compter du 1^{er} janvier 2002, le capital social s'élève à EUR 12.394,68 (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 24,79 (vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents) chacune.

Deuxième résolution

L'associée unique décide de supprimer la valeur nominale des 500 (cinq cents) parts sociales de la société.

Troisième résolution

L'associée unique décide d'échanger les 500 (cinq cents) parts sociales existantes d'une valeur nominale de EUR 24,79 (vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents) chacune contre 500 (cinq cents) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

L'associée unique décide, suite aux cessions de parts sociales sous seing privé du 15 décembre 2002 de chaque fois 250 (deux cent cinquante) parts sociales par la société anonyme NORMINVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, et par la société à responsabilité limitée MOM PARTICIPATIONS, S.à r.l., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, à la société anonyme PUTNEY S.A., ayant son siège social à San José, Avenida Central y calle veintisiete (Costa Rica), registro publico 3-101-268282, dûment acceptées par la société conformément à l'article 1690 du code civil, de modifier l'article six des statuts comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.394,68 (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales sans désignation de valeur nominale qui sont toutes détenues par la société anonyme PUTNEY S.A., ayant son siège social à San José, Avenida Central y calle veintisiete (Costa Rica), registro publico 3-101-268282.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société en raison des présentes sont évalués à la somme de cinq cent vingt-cinq euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 mars 2003, vol. 521, fol. 96, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 avril 2003.

J. Seckler.

(012219.4/231/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2003.

YIELD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 79.050.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt mars.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme YIELD INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 79.050, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 28 novembre 2000, publié au Mémorial C numéro 431 du 12 juin 2001.

La société a été mise en liquidation suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 19 décembre 2002, comprenant nomination de la société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, en tant que liquidateur.

AUDIEX S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, a été nommée en tant que commissaire-vérificateur à la liquidation.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

a. Réception du rapport du commissaire à la liquidation.

b. Décharge du liquidateur.

c. Décision de clôturer la liquidation.

d. Décision de toutes affaires qui peuvent être soulevées à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg. Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, vol. 138S, fol. 62, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

J. Elvinger.

(013205.3/211/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

MEDIAFINANZ S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 23.932.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. AD00177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

FIDUPAR

Signatures

(013449.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

MEDIAFINANZ S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 23.932.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. AD00178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

FIDUPAR

Signatures

(013448.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

MEDIAFINANZ S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 23.932.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. AD00179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

FIDUPAR

Signatures

(013447.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Q.A.T. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 77.562.

Par la présente, la soussignée D.S. CORPORATION S.A., dénonce, avec effet immédiat, le siège social de la société anonyme Q.A.T. INVESTMENTS S.A. fixé à ce jour au 1A, rue du Fort Dumoulin à Luxembourg.

Il résulte d'une lettre commune des administrateurs en fonction, adressée à la société Q.A.T. INVESTMENTS S.A. et ses actionnaires, datée du 27 mars 2003, dont le texte intégral est publié ci-après, que:

- Madame Sylvie Theisen, Luxembourg
- Madame Eliane Irthum, Helmsange
- Mademoiselle Caterina Scotti, Luxembourg

ont démissionné, avec effet immédiat, de leurs mandats d'administrateur de la société Q.A.T. INVESTMENTS S.A. Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour extrait sincère et conforme

D.S. CORPORATION S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2003, réf. LSO-AC05272. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 mars 2003

1. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour

2. La démission des administrateurs Sylvie Thiesen, Caterina Scotti et Eliane Irthum de même que le commissaire aux comptes FIDUCIAIRE REUTER-WEGNER & ASSOCIATES, S.à r.l. est acceptée

3. Sont nommés en leur remplacement:

- Monsieur Eric Dahl, né le 18 mars 1947 à Thisted, demeurant à Sdr. Jernbanevej 7, DK-3400 Hillerod - administrateur

- Monsieur Steven van der Velden, né le 16 avril 1956 à Amsterdam, demeurant à Via Dante 37, I-21100 Varese - administrateur

- FIDESSA, ASSET MANAGEMENT S.A., siège social à 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg - administrateur

4. Monsieur Philippe Leclercq, demeurant à 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg - commissaire aux comptes

5. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes nouvellement nommés viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

6. Le siège social est transféré au 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Q.A.T. INVESTMENTS S.A.

D.S. CORPORATION S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013235.3/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

STUDIO-FLOOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1842 Howald, 18, rue Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 91.844.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cessions d'actions signé en date du 21 mars 2003 que:

- Madame Nadine de Seixas, administrateur de société, demeurant à L-7537 Rollingen, 7, rue Grendel, a cédé 10 actions à:

- Monsieur Pascal Holtgen, administrateur de société, demeurant à L-3754 Rumelange, 62, rue de l'Usine.

La nouvelle répartition des actions se présente actuellement comme suit:

- Monsieur Giuseppe Di Lauro. 500 actions

- Monsieur Pascal Holtgen 500 actions

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Signature

Le mandataire de STUDIO-FLOOR S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04430. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013264.2/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 55.946.

Les adresses professionnelles des administrateurs suivants de la société TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. ont été modifiées ainsi qu'il suit:

- Monsieur Hugo Neuman, administrateur-délégué, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- Monsieur Armin Kirchner, administrateur, né le 29 décembre 1967 à Jutphaas (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

Pour avis conforme

M. Kohl

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013240.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

INTERNATIONAL EXPERT A.G., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 47.088.

Le siège social de la société INTERNATIONAL EXPERT A.G. actuellement établi au 304, route de Thionville à L-5884 Hesperange est dénoncé avec effet immédiat.

Suite à une notification du 13 août 2002, les administrateurs M. Fernand Hack, LUXMANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. ainsi que le commissaire aux comptes LUXMANAGEMENT LTD. se sont démis de leurs fonctions avec effet immédiat.

La société avait conclu un contrat de domiciliation avec LUXMANAGEMENT SERVICES S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 mars 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00837. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013242.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

LAMBER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 62.911.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 2 mai 2002

Le terme d'une année des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

- M. Rémy Meneguz, Expert-Comptable, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;

- M. Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, Administrateur;

- M. Pierangelo Agazzini, Administrateur de sociétés, demeurant à L-Fentange, Administrateur.

Commissaire aux Comptes

- FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., établie à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013357.3/815/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

RTK INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-4901 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.
H. R. Luxemburg B 92.482.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausenddreie, am fünfundzwanzigsten März.
Vor Uns, Alex Weber, Notar mit dem Amtssitz zu Bascharage.

Sind erschienen:

1.- Die Gesellschaft SALES-LENTZ PARTICIPATIONS, S.à r.l., mit Sitz in L-4901 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer,

hier vertreten durch ihre beiden Geschäftsführer Herr Jos Sales, in Hautcharage wohnend und Herr Marc Sales, in Bascharage wohnend.

2.- Die Gesellschaft RAIFFEISEN-TOURS RT-REISEN, GmbH, mit Sitz in D-84489 Burghausen, Burgkirchener Strasse 143,

hier vertreten durch den Geschäftsführer Herr Hans Sommer, in Haiming (Deutschland) wohnend und Prokurist Herr Thomas Bösl, in Bergheim (Österreich) wohnend.

Diese Erschienenen ersuchten den Notar wie folgt die Satzungen einer Aktiengesellschaft zu beurkunden, die sie untereinander gründen:

Kapitel I.- Benennung, Sitz, Gesellschaftszweck, Dauer

Art. 1. Es wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung RTK INTERNATIONAL S.A.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Bascharage.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer oder wirtschaftlicher Natur eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäfts- abwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden.

Eine solche Massnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft. Die Bekanntmachung von einer solchen Verlegung des Gesellschaftssitzes wird vorgenommen und Dritten zu Kenntnis gebracht durch das Organ der Gesellschaft, welches unter den gegebenen Zuständen am besten hierzu befähigt ist.

Art. 3. Die Gesellschaft ist gegründet für eine unbestimmte Dauer.

Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Zweck, touristischen Unternehmen, insbesondere Vertriebsunternehmen, durch Kooperationen und Franchise-konzepte Zusatzleistungen zur Verbesserung der Marktposition und Wirtschaftlichkeit zu bieten sowie die Veranstaltung und Vermittlung von Reisen aller Art.

Die Gesellschaft ist berechtigt, zur Erfüllung ihres Unternehmenszwecks Niederlassungen und weitere Gesellschaften im In- und Ausland zu gründen sowie Beteiligungen an Unternehmen gleichen oder ähnlichen Zwecks einzugehen.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen welche sich direkt oder indirekt auf ihren Zweck beziehen und/oder ihn begünstigen.

Kapitel II.- Gesellschaftskapital, Aktien

Art. 5. Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf dreihunderttausend Euro (€ 300.000,-) und ist eingeteilt in sechzigtausend (60.000) Aktien zu je fünf Euro (€ 5,-).

Nach Wahl ihrer Besitzer können die Aktien in einzelne Aktien darstellende Zertifikate, oder in Zertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Aktien sind Namensaktien.

Die Gesellschaft kann zum Rückkauf ihrer eigenen Aktien schreiten, unter den durch das Gesetz vorgesehenen Umfang und Bedingungen.

Unter den gesetzlichen Bedingungen kann das Gesellschaftskapital erhöht oder erniedrigt werden.

Falls ein Aktionär einem Dritten seine Aktien zu veräußern beabsichtigt, muss er dem Verwaltungsrat dies durch eingeschriebenen Brief mitteilen.

Diese Mitteilung muss enthalten:

- den Namen und die Anschrift des vorgeschlagenen Erwerbers;
- die Zahl der abzutretenden Aktien, und
- den Preis zu dem der Aktionär seine Aktien abzutreten beabsichtigt.

Der Verwaltungsrat muss binnen 30 Tagen nach Erhalt der Verkaufsabsicht, diese an alle Aktionäre weiterleiten, dies mittels Einschreibebrief.

Die bestehenden Aktionäre haben ein Vorkaufsrecht auf die zum Verkauf angebotenen Aktien.

Der Beschluss des Aktionärs von seinem Vorkaufsrecht Gebrauch zu machen muss binnen dreissig Tagen, vermittelt Einschreibebrief, dem Verwaltungsrat mitgeteilt werden.

Der Marktwert dieser unter Aktionären zu veräußernden Aktien wird festgelegt durch ein Kollegium bestehend aus drei Gutachtern welche durch gemeinsamen Beschluss des Zessionars und des Erwerbers bestimmt werden. Im Falle von Unstimmigkeit bestimmt der Zessionar und der Erwerber je einen Gutachter; ein dritter Gutachter wird durch den Präsidenten des für den Gesellschaftssitz zuständige Bezirksgericht bestimmt und zwar durch die betreibende Partei. Das Kollegium erstattet seinen Bericht über die Festlegung des Marktwertes innerhalb eines Monats vom Tage seiner Bestimmung an gerechnet. Das Kollegium hat Zugang zu allen Büchern und Dokumenten der Gesellschaft welche ihm zur guten Ausführung seiner Mission unentbehrlich erscheinen. Der Kaufpreis der zu veräußernden Aktien ist gleich

der Marktwert minus ein Abschlag von fünfundzwanzig Prozent (25%) und ist zahlbar mittels fünf jährlichen Raten, ohne Zinsen. Die erste Rate ist zahlbar bei Unterschrift der Verkaufsurkunde.

Im Falle, wo mehrere Aktionäre an der Übernahme der Aktien interessiert sind, können die zum Verkauf angebotenen Aktien, im Verhältnis zu den Aktien welche die Aktionäre schon in der Gesellschaft besitzen, von ihnen gekauft werden. Die vorgenannte Anordnung wäre ebenfalls anwendbar bei einer Übertragung von Aktien im Todesfall oder Auflösung von SLP, S.à r.l. sowie RT-REISEN, GmbH. Hier findet kein Abschlag statt.

Wenn ein Aktionär nicht in der vorerwähnten Frist geantwortet hat, wird angenommen, dass er auf sein Vorkaufsrecht verzichtet hat.

Wenn die angebotenen Aktien nicht von den anderen Aktionären übernommen werden, können sie der in dem an den Verwaltungsrat gemachten Mitteilung erwähnten Person abgetreten werden.

Im Falle einer Veräußerung von Aktien, die die RT-REISEN, GmbH an der RTK-INTERNATIONAL S.A. hält, an die TUI DEUTSCHLAND, GmbH, die THOMAS COOK AG, die «Rewe Gruppe» oder andere wichtige strategische Partner, erklärt die SALES-LENTZ PARTICIPATIONS, S.à r.l. bereits hiermit den vollumfänglichen und unwiderruflichen Verzicht auf die Geltendmachung des der SALES-LENTZ PARTICIPATIONS, S.à r.l. in Bezug auf die von der RT-REISEN, GmbH gehaltenen Aktien an der RTK INTERNATIONAL S.A. zustehende Vorkaufsrecht.

Kapitel III.- Verwaltung

Art. 6. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern, welche Aktionäre der Gesellschaft sind oder nicht.

Sie werden ernannt für eine sechs Jahre nicht überschreitende Amtszeit, durch die Generalversammlung der Aktionäre, welche dieselben zu jeder Zeit abberufen kann. Aufgabe des Verwaltungsrats ist die operative Gestaltung des Geschäfts.

Die Anzahl der Mitglieder des Verwaltungsrates, die Dauer ihrer Amtszeit und ihre Bezüge werden durch die Generalversammlung der Aktionäre festgesetzt.

Art. 7. Der Verwaltungsrat tritt zusammen so oft das Interesse der Gesellschaft es verlangt. Jedesmal wenn zwei Vorstandsmitglieder es verlangen, muss der Verwaltungsrat einberufen werden.

Art. 8. Der Verwaltungsrat ist mit den weitgehendsten Vollmachten versehen, um alle, mit dem Gesellschaftszweck zusammenhängenden Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen.

Sämtliche Handlungen, welche nicht durch das Gesetz, durch gegenwärtige Satzung oder durch die Geschäftsordnung für den Verwaltungsrat ausdrücklich der Generalversammlung der Aktionäre vorbehalten sind, fallen in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates. Der Verwaltungsrat ist verpflichtet, den Weisungen der Aktionäre Folge zu leisten bzw. die von der Generalversammlung als zustimmungspflichtigen bezeichneten Geschäfte auch nur mit deren Zustimmung vorzunehmen. Das weitere wird in einer Geschäftsordnung für den Verwaltungsrat geregelt. Diese Geschäftsordnung gibt sich der Verwaltungsrat selbst, sie ist von der Generalversammlung mit fünfundsiebzig Prozent (75%) aller ausgegebenen Aktien zu genehmigen. Der Verwaltungsrat kann, unter den gesetzlichen Bestimmungen, Vorschüsse auf Dividenden auszahlen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei delegierten Verwaltungsratsmitgliedern, es sei denn, dass spezielle Entscheidungen getroffen wurden über Bevollmächtigung und Stellvertretung des Verwaltungsrates, so wie vorgesehen in Artikel 10 der gegenwärtigen Satzung.

Art. 10. Der Verwaltungsrat kann seine Vollmachten in bezug auf die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft an eines oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates übertragen; diese haben den Titel von delegierten Verwaltungsratsmitgliedern.

Der Verwaltungsrat kann weiterhin die gesamte Geschäftsverwaltung der Gesellschaft oder eine bestimmte Abzweigung davon an einen oder mehrere Geschäftsführer übertragen, oder für bestimmte Anliegen Sondervollmachten an einen oder mehrere, von ihm ausgewählte Prokuristen abgeben, die weder Mitglied des Verwaltungsrates, noch Aktionäre der Gesellschaft zu sein brauchen.

Art. 11. In sämtlichen Rechtssachen wird die Gesellschaft, sei es als Klägerin, sei es als Beklagte, durch den Verwaltungsrat, vertreten durch ein delegiertes Verwaltungsratsmitglied oder durch ein dazu bestimmtes Verwaltungsratsmitglied, vertreten.

Kapitel IV.- Aufsicht

Art. 12. Die Aufsicht der Gesellschaft unterliegt einem oder mehreren Kommissaren, die ernannt werden durch die Generalversammlung der Aktionäre, welche ihre Anzahl, ihre Bezüge und ihre Amtszeit, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf, festlegt.

Kapitel V.- Generalversammlung

Art. 13. Die jährliche Generalversammlung findet statt in Bascharage, an dem in der Einberufung vorgesehenen Ort, am ersten Montag des Monats Mai eines jeden Jahres, um 15.00 Uhr. Sollte dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag sein, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Arbeitstag verschoben.

Die übrigen Generalversammlungen können zu der Zeit und an dem Ort abgehalten werden, wie es in den Einberufungen zu der jeweiligen Versammlung angegeben ist.

Die Einberufungen und Abhaltungen jeder Generalversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen, soweit die vorliegenden Statuten nichts Gegenteiliges anordnen.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz und die vorliegenden Statuten nichts anderes vorsehen. Jeder Aktionär kann an den Versammlungen der Aktionäre auch indirekt teilnehmen indem er schriftlich durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telekopie eine andere Person als seinen Bevollmächtigten angibt.

Sofern das Gesetz nichts Gegenteiliges anordnet, werden die Entscheidungen der ordnungsgemäss einberufenen Generalversammlungen der Aktionäre durch die einfache Mehrheit der anwesenden und mitstimmenden Aktionäre gefasst.

Folgende Entscheidungen bedürfen allerdings der Stimmen von mindestens fünfundsiebzig Prozent (75 %) aller ausgegebenen Aktien, und zwar:

- Änderungen des Gesellschaftszweckes;
- Änderung des Sitzes der Gesellschaft;
- Verkauf oder Schliessung des Unternehmens;
- Eröffnung neuer Standorte;
- Berufung und Abberufung von Verwaltungsratsmitglieder und - delegierten;
- Erwerb und Beteiligung an anderen Unternehmen;
- Grundstückskäufe, Anmietungen und ähnliche Rechtsgeschäfte.

Kapitel VI.- Geschäftsjahr, Verteilung des Reingewinnes

Art. 14. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 15. Der Reingewinn besteht aus dem Überschuss welcher verbleibt nach Abzug von der Bilanz von jedwelchen und sämtlichen Kosten und Abschreibungen der Gesellschaft. Von diesem Reingewinn werden fünf Prozent (5,00%) dem gesetzlichen Reservefonds zugeführt; diese Zuführung ist nicht mehr zwingend wenn der Reservefonds zehn Prozent (10,00%) des Gesellschaftskapitals darstellt.

Falls jedoch der Reservefonds aus welchem Grunde es auch sei, benützt werden sollte, so sind die jährlichen Zuführungen wieder aufzunehmen bis der Reservefonds ganz wieder hergestellt ist.

Der Überschuss steht zur freien Verfügung der Generalversammlung.

Kapitel VII.- Auflösung, Liquidation

Art. 17. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre aufgelöst werden.

Die Liquidation erfolgt durch einen oder mehrere Liquidatoren, die sowohl physische Personen als auch Gesellschaften sein können, und ernannt werden durch die Generalversammlung der Aktionäre, welche ihre Vollmachten und ihre Bezüge festsetzt.

Kapitel VIII.- Allgemeines

Art. 18. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung vorgesehen sind, wird auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, so wie dieses Gesetz umgeändert wurde, hingewiesen.

Übergangsbestimmungen

1) Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2003.

2) Ausnahmsweise findet die erste jährliche Generalversammlung im Jahre 2004 statt.

3) Ausnahmsweise werden die ersten delegierten Verwaltungsratsmitglieder ernannt durch die ausserordentliche Generalversammlung welche den ersten Verwaltungsrat bestimmt.

Zeichnung der Aktien

Nachdem die Satzung wie hiervor festgesetzt wurde, haben die Erschienenen erklärt, das gesamte Kapital wie folgt zu zeichnen:

1.- Die Gesellschaft SALES-LENTZ PARTICIPATIONS, S.à r.l., vorerwähnt, siebentausendfünfhundertsechzig	7.560
Aktien	
2.- Die Gesellschaft RAIFFEISEN TOURS RT-REISEN, GmbH, vorerwähnt, zweiundfünfzigtausendvierhundertvierzig	52.440
Aktien	
Total: sechzigtausend Aktien	60.000

Sämtliche Aktien wurden zu einhundert Prozent (100%) in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute die Summe von dreihunderttausend Euro (€ 300.000,-) zur Verfügung steht, worüber dem Notar der Nachweis erbracht wurde.

Feststellung

Der unterzeichnete Notar stellt fest, dass die Bedingungen des Artikels 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, so wie dieses Gesetz umgeändert wurde, eingehalten worden sind.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, unter irgendwelcher Form, die der Gesellschaft im Zusammenhang mit ihrer Gründung erwachsen oder ihr auferlegt werden, beträgt ungefähr viertausendacht-hundert Euro (€ 4.800,-).

Ausserordentliche Generalversammlung

Die vorbenannten Erschienenen, die das gesamte, gezeichnete Kapital darstellen und sich als ordentlich einberufen betrachten, haben sich sofort zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengefunden.

Nach Feststellung ihrer rechtmässigen Zusammensetzung haben sie einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf sechs (6) und die der Kommissare wird auf einen (1) festgesetzt.

2.- Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

a) Herr José genannt Jos Sales, Privatbeamter, geboren in Luxemburg am 30. November 1967, in L-4953 Hautcharage, 16, Cité Bommelscheuer wohnend;

b) Herr Marc Léon Sales, Privatbeamter, geboren in Luxemburg am 27. Januar 1965, zu L-4941 Bascharage, 60, rue des Prés wohnend;

c) Herr Johann genannt Hans Sommer, Bankkaufmann, geboren in Haiming (Deutschland) am 12. Januar 1940, in D-84533 Haiming, Fahnbach 6, wohnend;

d) Herr Thomas Bösl, Reisebürokaufmann, geboren in Bad Gastein (Österreich) am 10. März 1969, in A-5101 Bergheim, Fischachstrasse 33A, wohnend;

e) Herr Herbert Zelzer, Verlagsgeschäftsmann, geboren in Plattling (Deutschland) am 5. Februar 1955, in D-94474 Vilshofen, Schillerstrasse 9A, wohnend;

f) Herr Wolfgang Altmüller, Bankkaufmann, geboren in Altötting (Deutschland) am 8. Juni 1966, in D-84359 Simbach am Inn, Törringstrasse 8, wohnend.

Die Herren Marc Sales und Thomas Bösl, beide vorgenannt, werden zu delegierten Verwaltungsratsmitgliedern ernannt. Sie können die Gesellschaft rechtmässig verpflichten durch ihre gemeinsame Unterschrift.

3.- Zum Kommissar wird ernannt:

Die Gesellschaft BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 71.178, mit Sitz in L-2013 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.

4.- Die Amtsdauer der Verwaltungsratsmitglieder sowie des Kommissars endet nach der jährlichen Versammlung der Aktionäre des Jahres 2004.

5.- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-4901 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Bascharage, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an alle Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle Erschienenen gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: J. Sales, M. Sales, H. Sommer, T. Bösl, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 28 mars 2003, vol. 426, fol. 95, case 2. – Reçu 3.000 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, der Gesellschaft auf Wunsch erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederkerschen, den 3. April 2003.

A. Weber.

(013275.3/236/214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

TMF CORPORATE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.993.

L'adresse professionnelle de Monsieur Armin Kirchner, administrateur, né le 29 décembre 1967 à Jutphaas (Pays-Bas), administrateur de la société TMF CORPORATE SERVICES S.A., est la suivante: 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

Pour avis conforme

M. Kohl

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00730. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013244.3/805/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

AGRISERVICE S.C., Zivilrechtliche Gesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-8386 Koerich, 10A, chemin de la Fontaine.

STATUTEN

Im Jahre zweitausenddreie, den sechszwanzigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Alex Weber, mit dem Amtswohnsitz in Niederkerschen,

Sind erschienen:

1) Herr Alain Biver, Landwirt, geboren in Luxemburg am 1. Februar 1971, in L-8390 Nospelt, 36A, rue Leck wohnend;

2) Herr Joseph Gengler, Landwirt, geboren in Luxemburg am 31. Mai 1964, in L-8386 Koerich, 10A, chemin de la Fontaine wohnend;

3) Herr Eugène Kemp, Landwirt, geboren in Luxemburg am 11. November 1978, in L-8359 Goeblange, 15, rue Pierre Braun wohnend.

Welche Kompargenten den amtierenden Notar ersuchten, die Satzung einer Gesellschaft zivilrechtlicher Natur, welche sie hiermit gründen, zu beurkunden wie folgt:

Art. 1. Es besteht eine Gesellschaft zivilrechtlicher Natur, welche dem Gesetz von 1915 über die Zivil- und Handelsgesellschaften und den Bestimmungen der Artikel 1832 bis 1873 des Zivilgesetzbuches unterworfen ist.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Ausführung von landwirtschaftlichen Arbeiten für Dritte.

Art. 3. Die Bezeichnung der Gesellschaft lautet AGRISERVICE S.C.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Koerich.

Er kann durch Beschluss der Generalversammlung in jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 5. Die Gesellschaft wird auf unbegrenzte Dauer gegründet.

Sie kann durch Entscheidung der Mehrheit der Gesellschafter, welche drei Viertel des Kapitals vertreten, aufgelöst werden.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt dreitausend Euro (€ 3.000,-), eingeteilt in dreissig (30) Anteile von je einhundert Euro (€ 100,-).

Das Einbringen der Gesellschafter kann nur durch deren einheitlichen Beschluss erhöht werden. Die Gesamtheit des Einbringens muss auf Anfrage der Gesellschafter gezeichnet werden. Die Zinsen laufen ab dem Tage der Aufforderung zur Einzahlung.

Art. 7. Die Gesellschaftsanteile sind frei unter Gesellschafter übertragbar.

Sie können nur mit dem Einverständnis aller übrigen Gesellschafter, sei es unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafters, an Dritte übertragen werden.

Wünscht ein Gesellschafter seine Anteile zu übertragen, so verfügen die übrigen Gesellschafter über ein Vorkaufsrecht zu einem Preis der jährlich einstimmig durch die Generalversammlung festgelegt wird. Jeder Gesellschafter verfügt über dieses Vorkaufsrecht im Verhältnis zu seinem Kapitalanteil. Beim Verzicht eines Gesellschafters auf dieses Vorkaufsrecht, wird dessen Anteil den übrigen Gesellschaftern im Verhältnis zu ihrem Anteil vom restlichen Kapital zukommen.

Art. 8. Der Tod oder die Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters zieht nicht die Auflösung der Gesellschaft nach sich. Sollten die übrigen Gesellschafter ihr Vorkaufsrecht nicht voll ausüben, so besteht die Gesellschaft weiter zwischen den übrigen Gesellschaftern und den Erben des verstorbenen Gesellschafters. Jedoch müssen Letztere innerhalb von drei Monaten vom Tode an, eine Person benennen, welche sie gegenüber der Gesellschaft vertritt.

Art. 9. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer vertreten, deren Befugnisse durch die Generalversammlung festgelegt werden.

Art. 10. Die jährliche Bilanz muss von den Gesellschaftern gutgeheissen werden, welche auch über die Verwendung des Gewinns beschliessen. Die Verteilung des Gewinns geschieht entsprechend den Anteilen der Gesellschafter am Kapital.

Art. 11. Die Gesellschafter sind Dritten gegenüber gemäss Artikel 1862, 1863 und 1864 des Zivilgesetzbuches verpflichtet. Etwaige Verluste und Verpflichtungen der Gesellschaft werden von den Gesellschaftern gemäss den von ihnen an der Gesellschaft gehaltenen Anteile getragen.

Art. 12. Eine ordentliche Generalversammlung findet rechtens im ersten Semester eines jeden Jahres statt, um über die Bilanz und das Resultat des verflossenen Jahres und den Übertragungswert der Anteile gemäss Artikel 7 der Satzung zu befinden.

Eine Generalversammlung der Gesellschafter kommt auf Einberufung eines Gesellschafters sooft zusammen wie das Interesse der Gesellschafter es verlangt.

Die Einberufungsschreiben müssen die Tagesordnung angeben.

Die Generalversammlung beschliesst mit einfacher Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Gesellschafter.

Jedoch bedürfen Satzungsänderungen der drei Viertel Mehrheit aller Stimmen aller Gesellschafter.

Art. 13. Bei Gesellschaftsauflösung wird die Liquidation durch die Gesellschafter vorgenommen, es sei denn, dass die Generalversammlung anders beschliesst.

Zeichnung und Einzahlung der Gesellschaftsanteile

Die Gesellschaftsanteile wurden wie folgt gezeichnet:

1) Herr Alain Biver, vorbenannt, zehn Anteile	10
2) Herr Joseph Gengler, vorbenannt, zehn Anteile	10
3) Herr Eugène Kemp, vorbenannt, zehn Anteile	10
Total: dreissig Anteile	30

Alle Anteile wurden in bar eingezahlt so dass der Betrag von dreitausend Euro (€ 3.000,-) der Gesellschaft zur Verfügung steht, was durch den amtierenden Notar festgestellt und bestätigt wird.

Gründungskosten

Die Komparenten schätzen den Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, auf ungefähr siebenhundert Euro (€ 700,-).

Ausserordentliche Generalversammlung

Anschliessend haben sich die Komparenten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung eingefunden, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären, und folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Anzahl der Geschäftsführer wird auf drei (3) festgesetzt.

2. Zu Geschäftsführern werden ernannt:

a) Herr Joseph Gengler, Landwirt, geboren in L-8386 Koerich, 10A, chemin de la Fontaine wohnend;

b) Herr Alain Biver, Landwirt, geboren in Luxemburg am 1. Februar 1971, in L-8390 Nospelt, 36A, rue Leck wohnend;

c) Herr Eugène Kemp, Landwirt, geboren in Luxemburg am 11. November 1978, in L-8359 Goebange, 15, rue Pierre Braun wohnend.

Bis zu einem Betrag von siebentausendfünfhundert Euro (€ 7.500,-) wird die Gesellschaft verpflichtet durch die alleinige Unterschrift eines Geschäftsführers.

Für einen Betrag von mehr als siebentausendfünfhundert Euro (€ 7.500,-) wird die Gesellschaft verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern.

3. Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-8386 Koerich, 10A, chemin de la Fontaine.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Niederkerschen in der Amtsstube, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. Biver, J. Gengler, E. Kemp, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 28 mars 2003, vol. 426, fol. 95, case 4. – Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, der Gesellschaft auf Wunsch erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederkerschen, den 3. April 2003.

A. Weber.

(013278.3/236/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

GLOBAL PUBLISHING SYSTEMS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 25,000.-.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 92.487.

—
STATUTES

In the year two thousand and three, on the third of March.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg City.

There appeared:

CAPITAL PUBLICATIONS INVESTMENTS S.A., having its registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, R. C. Luxembourg B No. 68.892,

represented by Mrs Corinne Philippe, lawyer, residing in Dippach,

by virtue of a proxy given on March 3rd, 2003.

LOVETT OVERSEAS S.A., having its registered office in P/O Box 3175 Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

represented by Mrs Corinne Philippe, lawyer, residing in Dippach,

by virtue of a proxy given on March 3rd, 2003.

Which proxy shall be signed *in varietur* by the attorney of the above named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The above-named persons in the capacity in which they act, have declared their intention to constitute by the present deed a limited liability company and to draw up the Articles of Association of it as follows:

Title I.- Object - Denomination - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby established a limited liability company which will be governed by the laws in effect and especially by those of August 10, 1915 referring to commercial companies as amended from time to time and, September 18, 1933 on limited liability companies, as amended and as well as by the present statutes.

Art. 2. The name of the company is GLOBAL PUBLISHING SYSTEMS HOLDING, S.à r.l.

Art. 3. The registered office of the company is established in Luxembourg. It can be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg according to an agreement of the participants.

Art. 4. The corporation shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind.

The corporation shall not itself carry on directly any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public. The corporation may however participate in the establishment, development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render them any assistance by way of loans, guarantees or otherwise. The corporation may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose, remaining always however within the limits established by the law of July thirty-first nineteen hundred and twenty-nine governing Holding Companies.

Art. 5. The company is established for an unlimited period.

Art. 6. The bankruptcy, insolvency or the failure of one of the participants will not put an end to the company.

Title II.- Capital - Parts

Art. 7. The capital of the company is fixed at twenty-five thousand Euros (25,000.- EUR) divided into one thousand (1,000) parts of twenty five Euros (25.- EUR) each.

Art. 8. Parts are freely transferable among participants. Transfer of parts inter vivos to non participants may only be made with the prior approval of participants representing at least three quarters of the capital.

For all other matters, references is being made to Articles 189 and 190 of the law referring to commercial companies.

Art. 9. A participant as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a participant cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the company, nor become involved in any way in its administration.

In order to exercise their rights they have to refer to the financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III.- Management

Art. 10. The company is administrated by one or more managers (gérants), who are invested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful to the accomplishment of the corporate purpose of the company, except those expressly reserved by law to the general meeting. The manager(s) represent(s) the company towards third parties and any litigation involving the company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the company by the manager(s).

They are appointed by the general meeting of participants for an undetermined period.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either participants or not.

Title IV.- General meeting of participants

Art. 11. Decisions of participants shall be taken in a general meeting or by written consultation at the instigation of the management. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the participants representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

Title V.- Financial Year - Profits - Reserves

Art. 12. The financial year of the company starts on the first of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 13. Each year on the last day of December an inventory of the assets and the liabilities of the company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up.

The revenues of the company, deduction made of the general expenses and the charges, the depreciations, the provisions and taxation constitute the net profit.

Five per cent (5%) of this net profit shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of participants.

Title VI.- Liquidation - Dissolution

Art. 14. In case of dissolution of the company the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not to be participants, designated by the meeting of participants at the majority defined by Article 142 of the Law of August 10th, 1915 and of its modifying laws. The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

Title VIII.- Varia

Art. 15. The party refers to the existing regulations for all matters not mentioned in the present statutes.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and end on December 31, 2003.

Subscription

The statutes having thus been established, the appearing party declares to subscribe the whole capital as follows:

1. CAPITAL PUBLICATIONS INVESTMENTS S.A., prenamed.....	999 parts
2- LOVETT OVERSEAS S.A., prenamed	1 part

Total.....	1,000 parts
------------	-------------

All the parts have been paid up to the extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash so that the amount of twenty five thousand Euros (25,000.- EUR) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Expenses

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately Euros 1,600.-.

Extraordinary general meeting

After the Articles of Association have thus been drawn up, the above named participants have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they passed the following resolutions:

- 1) The registered office of the company is fixed in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
- 2) Have been elected managers (gérants) of the company for an undetermined period:
 - a. Ms Nathalie Mager, private employee, born on May 2nd, 1966, in Longwy (F), with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;
 - b. Mr Jean-Marie Dicino, private employee, born on May 19th, 1959, in Dudelange, with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;
 - c. Mr Herman Moors, private employee, born on November 3rd, 1944, in Bilzen (B), with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

3) The company will be bound in any circumstances by the joint signature of two managers.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English followed by a French version, on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read and translated into the language of the appearers' proxy holders, they signed together with Us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le trois mars.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. CAPITAL PUBLICATIONS INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5 rue Eugène Ruppert, R. C. Luxembourg B n° 68.892, représentée par M^e Corinne Philippe, juriste, demeurant à Dippach, en vertu d'une procuration donnée le 3 mars 2003.

2. LOVETT OVERSEAS S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, représentée par M^e Corinne Philippe, juriste, demeurant à Dippach, en vertu d'une procuration donnée le 3 mars 2003.

Lesquelles procurations après avoir été paraphées ne varietur resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}. - Objet, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de GLOBAL PUBLISHING SYSTEMS HOLDING, S.à r.l.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg suivant accord des associés.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public. La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf concernant les sociétés holding.

Art. 5. La société est établie pour une durée indéterminée.

Art. 6. La faillite, l'insolvabilité ou la défaillance d'un associé n'entraîne pas la fin de la société.

Titre II. - Capital, Parts

Art. 7. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000,- €) représenté par mille (1.000) parts de vingt cinq euros (25,- €) chacune.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles inter vivos à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour les autres matières, référence est faite aux articles 189 et 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 9. Un associé ainsi que ses héritiers, représentants ou ayant droits et les créanciers des associés ne peuvent en aucun cas requérir les scellés sur les avoirs et documents de la société ni s'immiscer dans l'administration de la société de quelque manière que ce soit.

Pour exercer leurs droits ils doivent se reporter aux états financiers et aux décisions des assemblées générales.

Titre III. - Administration

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants investis des pouvoirs les plus larges pour accomplir les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société, sauf ceux réservés expressément par la loi à l'assemblée générale. Le(s) gérant(s) représente(nt) la société vis-à-vis des tiers et les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le(s) gérant(s).

Ils sont nommés par l'assemblée générale des associés pour une durée indéterminée.

Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs mandataires, associés ou non.

Titre IV. - Assemblées Générales des Associés

Art. 11. Les décisions des associés seront prises en assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative des gérants. Aucune décision ne sera valablement prise aussi longtemps qu'elle n'aura pas été adoptée par des associés représentant plus de 50% du capital.

Titre V. - Année sociale - Bénéfices - Réserves

Art. 12. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 13. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le solde de ce compte, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital de la société mais devra être reconstituée si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, ce fonds de réserve a été entamé. Le surplus est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre VI. - Liquidation, Dissolution

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), qui ne doivent pas être associé(s), nommé(s) par l'assemblée des associés à la majorité prévue par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Titre VII. - Disposition générales

Art. 15. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2003.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. CAPITAL PUBLICATIONS INVESTMENTS S.A., préqualifiée	999 actions
2. LOVETT OVERSEAS S.A., préqualifiée	1 action

Total: 1.000 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de vingt-cinq mille euros (25.000,- €) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.600,-.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est fixé à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

2. Ont été appelés aux fonctions de gérants de la société pour une durée indéterminée:

Mme Nathalie Mager, employée privée, née le 2 mai 1966 à Longwy (F), avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

M. Jean Marie Dicino, employé privé, né le 19 mai 1959 à Dudelange, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

M. Herman Moors, employé privé, né le 3 novembre 1944 à Bilzen (B), avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

3. La société sera liée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi par une traduction française. Sur la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais prévaut.

Lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Philippe, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2003, vol. 17CS, fol. 21, case 3. – Reçu 250 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

J. Delvaux.

(013289.3/208/228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.212.

Monsieur Ernest Goedert, demeurant 15, rue Jacques Sturm à L-2556 Luxembourg dénonce par la présente le siège social de la FIDUCIAIRE INTERNATIONALE DE LUXEMBOURG S.A., sis route de Bettembourg, Zone Industrielle «Le 2000» à L-3378 Livange, représentée par Monsieur Didier Kazenas.

Fait à Livange, le 31 mars 2003.

E. Goedert

Le propriétaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01676. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013245.2/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

ARABCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 20.250.

Le siège social de la société ARABCO HOLDING S.A. actuellement établi au 304, route de Thionville à L-5884 Hesperange est dénoncé avec effet immédiat.

Suite à une notification du 13 août 2002, l'administrateur-délégué M. Fernand Hack, les administrateurs M. Gerhard Huber et Mme Dagmar Huber ainsi que le commissaire aux comptes COORDINATOR TREUHAND A.G. se sont démis de leurs fonctions avec effet immédiat.

La société avait conclu un contrat de domiciliation avec LUXMANAGEMENT SERVICES S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 mars 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00831. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013246.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

CIFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 12.867.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 4 février 2003 que:

- Les administrateurs prennent acte de la démission, avec effet immédiat, de M. Rolf Caspers, né le 12 mars 1968 à Trèves, Allemagne, en date du 7 novembre 2002.

- Les administrateurs décident à l'unanimité de coopter avec effet immédiat M. Armin Kirchner, né le 29 décembre 1967 à Jutphaas, Pays-Bas, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

M. Kirchner achèvera le mandat de son prédécesseur et sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

- Les administrateurs prennent acte de la démission, avec effet immédiat, de Madame Maggy Kohl, née le 18 mai 1941, à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur-délégué de la société en date du 4 février 2003. Mme Kohl continuera son mandat en tant qu'administrateur de la société.

Luxembourg, le 10 mars 2003.

Pour avis conforme

Un administrateur

Signatures

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013255.3/805/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

RED-REAL ESTATE DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 85.970.

Le bilan au 30 juin 2002 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signature.

(013254.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

RED-REAL ESTATE DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 85.970.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2003 que:

La cooptation décidée par le Conseil d'Administration le 14 mars 2003 de Monsieur Emanuele Bozzone, administrateur de sociétés, demeurant à CH-6830 Chiasso, en remplacement de Monsieur Philippe Morales, démissionnaire a été ratifiée.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaire qui se tiendra en 2007

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01139. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013256.2/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

GREEN ROYAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 75.248.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu le 5 avril 2000 entre la société INFIGEST S.A. et la société anonyme GREEN ROYAL INVESTMENTS S.A. a été dénoncé avec effet immédiat par l'Agent Domiciliataire par lettre recommandée en date du 1^{er} avril 2003 conformément à l'article 2 (1c) de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

L'Agent Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013257.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

KALIMERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8341 Olm, 1, rue J.A. Zinnen.
R. C. Luxembourg B 76.355.

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire en date du 21 février 2003 que Mademoiselle Marlène Kreins, étudiante, née le 2 octobre 1985 à Luxembourg, demeurant à L-8341 Olm, 1, rue J.A. Zinnen, est nommée nouveau membre du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Raoul Thielen, sortant. Le mandat du nouveau membre prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2003, réf. LSO-AC05288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013277.4/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

SEMPRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 23.291.

Acte de constitution publié au Mémorial C, recueil spécial des sociétés et associations en date du 7 novembre 1985.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03568, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SEMPRE S.A.

Signature

(013293.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

SEMPRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 23.291.

Acte de constitution publié au Mémorial C, recueil spécial des sociétés et associations en date du 7 novembre 1985.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03570 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SEMPRE S.A.

Signature

(013294.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

SEMPRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 23.291.

Acte de constitution publié au Mémorial C, recueil spécial des sociétés et associations en date du 7 novembre 1985.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03573, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SEMPRE S.A.

Signature

(013298.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

SEMPRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 23.291.

Acte de constitution publié au Mémorial C, recueil spécial des sociétés et associations en date du 7 novembre 1985.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03581, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SEMPRE S.A.

Signature

(013299.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

SEMPRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 23.291.

Acte de constitution publié au Mémorial C, recueil spécial des sociétés et associations en date du 7 novembre 1985.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03583, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SEMPRE S.A.

Signature

(013303.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

COMPUTERSCHOUL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 113, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 5.176.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. LSO-AD00143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 8 avril 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(900644.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

CYBERSCOUTS BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 5.943.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900645.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

LOCA-NORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 2A, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 4.566.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Heinerscheid, le 2 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900646.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

BERGER TRUST LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 41.323.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2003

Première résolution

Les actionnaires à l'unanimité décident d'autoriser la nomination de l'administrateur Monsieur Nigel P de la Rue, résident à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port Guernsey, Channel Islands GY1 3DA comme président du Conseil d'Administration et Monsieur Alasdair M A Cross, résident à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port Guernsey, Channel Islands GY1 3DA, comme administrateur-délégué de la société, tous les deux avec plein pouvoir à représenter individuellement la société dans tous les sujets, affaires courantes et à la gestion journalière, en outre les actionnaires décident de ratifier chaque activité qui a été faite à partir du 7 mars 2003.

Deuxième résolution

(Omissis).

Luxembourg, le 19 mars 2003.

Pour le conseil d'administration

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD00983. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013267.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

MASSEN BUILDING INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 1-3, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 2.615.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wemperhardt, le 2 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900647.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

BOIS SCHMITZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9906 Troisvierges, Zone Industrielle Gare.

R. C. Diekirch B 2.574.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 2 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900648.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

HAFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9745 Doennange, Maison 85.

R. C. Diekirch B 4.266.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Doennange, le 2 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900649.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

GP TRANSLATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117A, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 4.452.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900651.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

FONK'S BACKWAREN LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 65, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 2.125.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 25 mars 2003, vol. 210, réf. DSO-AC00264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900652.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

NORBERT BOLER, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9420 Vianden, 24, rue de la Gare.

R. C. Diekirch B 3.373.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vianden, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900653.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

MARBRENERIE SCHIFFER WILTZ A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9516 Wiltz, 32, rue du Château.

R. C. Diekirch B 92.253.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900654.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

IMMO WEISWAMPACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.

R. C. Diekirch B 2.740.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900655.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

INTECLUX SOFTWARE ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 124, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 92.104.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900656.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

BOUTIQUE 2K S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9710 Clervaux, 19, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 2.829.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900657.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

AGRI-CENTER MASSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 1, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 5.445.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wemperhardt, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900658.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

SYCOTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117A, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 4.620.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900659.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

FN HERMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 92.044.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 26 mars 2003, réf. DSO-AC00269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900660.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

S.W.I.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 49, route de Clervaux.
R. C. Diekirch B 5.151.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 3 avril 2003, réf. DSO-AD00006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 8 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900661.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

NIMULUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 4.767.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 3 avril 2003, réf. DSO-AD00005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 8 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900662.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

I.T.C.J. A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.
R. C. Diekirch B 4.349.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 9 avril 2003, réf. DSO-AD00026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Un mandataire

Signature

(900664.3/798/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

EUROTAXI LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9068 Ettelbruck, 58, rue Belle-Vue.
R. C. Diekirch B 5.120.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 9 avril 2003, réf. DSO-AD00027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Un mandataire

Signature

(900665.3/798/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

ARCHITEKTURBÜRO SCHARF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 3, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 92.373.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 3 avril 2003, réf. DSO-AD00003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Heinerscheid, le 8 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900666.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

E.V.R. ENDOVASCULAR RESEARCHES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 73.887.

*Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration
qui s'est tenue à Luxembourg, le 27 mars 2003*

Résolution unique

Le Conseil d'Administration prend connaissance du changement du nom de l'administrateur Loaldi Alessandro en Lualdi Alessandro.

En vue du susdit changement le Conseil d'Administration accomplira toutes les formalités nécessaires aux fins de la publication aux bureaux compétents.

Pour le conseil d'administration

Pour copie conforme

M. Sterzi / M.L. Guardamagna

Amministratore / Amministratore

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD00980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(013272.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

U.K.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 19, Marburgerstrooss.
R. C. Diekirch B 2.732.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marnach, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900667.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

ITRAL A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 124, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 4.948.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900668.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

OPTINORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 69, Grand-rue.
R. C. Diekirch B 3.359.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900669.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

LUXMETALL TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 120A, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 5.816.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900670.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

BLUMENFELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 76.782.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signature.

(013260.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

COURTAGE BOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.

R. C. Diekirch B 4.643.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900671.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

PIERRE ET NATURE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 5.102.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900672.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

FOOD CONCEPT SCHMIDT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9912 Troisvierges, 1, rue du Cimetière.

R. C. Diekirch B 5.691.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900673.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

NOUVELLES ASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 124, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 3.314.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900675.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

S.A. AFRICAN INVESTMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.425.

La société S.A. AFRICAN INVESTMENT COMPANY, inscrite au Registre du Commerce sub numéro B-52.425, a transféré son siège au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen, en date du 7 février 2003.

Signature

L'agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00902. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013288.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

IMMOBILIERE HOCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 124, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 3.166.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900676.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

GUIDO SCHNEIDER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 6.250.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900677.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

LES BOVINS DU NORD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, Burgplatz.

R. C. Diekirch B 1.213.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Huldange, le 2 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900678.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

RIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 54, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 1.479.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Huldange, le 2 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900679.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

EUROCONCEPT TECHNOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 4, rue Pierre Grégoire.

R. C. Luxembourg B 92.349.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 avril 2003.

Pour la société

M. Decker

Le notaire

(013308.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

KREMER PATRICK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9806 Hosingen, 36, rue Principale.
R. C. Diekirch B 5.482.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hosingen, le 2 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900681.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

ROOFLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 2.789.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 3 avril 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900682.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 avril 2003.

MW & CO. S.A., Société Anonyme.

Registered Office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 42.207.

Report of the Directors to the Annual Shareholders' Meeting to be held on March 31, 2003

To the shareholders of MW & CO S.A. (formerly MAIZELS, WESTERBERG & CO S.A.):

We have pleasure in submitting the balance sheet, the income statement and accompanying notes for the year ended 31 December 2002.

The profit for the year was GBP 3.622.713,41.

We propose that the profit for the year be allocated to retained earnings.

We suggest that you approve the accounts as presented and that you vote for the discharge of directors and of the statutory auditor from all liability resulting from the performance of their functions during that year.

March 17, 2003.

M. Florman / M. Ledin / J. De Verdier

Director / Director / Director

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 31 mars 2003

Il résulte dudit procès-verbal que:

- le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes pour l'exercice social au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

- Messieurs Mark Florman, corporate finance executive, demeurant à 24, Thurloe Square, London SWT 2SD, United Kingdom, et Jonas de Verdier, corporate finance executive, demeurant à Linnegatan 82, 11523 Stockholm, Sweden, et Madame Marie Ledin, économiste, demeurant à 20, rue Siggy vu Letzbuerg, L-1933 Luxembourg, ont été nommés en tant qu'administrateurs de la société.

- Monsieur Lex Benoy a été nommé commissaire aux comptes de la société.

- Le mandat des Administrateurs et du commissaire aux comptes expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2004.

Luxembourg, le 4 avril 2004.

A. Schmitt

Mandataire

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01412. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013263.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

MW & CO. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 42.207.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

(013265.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

CARDILA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 85.070.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2002

* L'assemblée décide de nommer Monsieur Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg et Monsieur Franck Provost aux fonctions d'administrateurs de la société en remplacement de Madame Carine Bittler et de Monsieur Yves Schmit, administrateurs démissionnaires.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013295.3/263/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

SOTRASI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2724 Luxembourg, 3, rue Wenceslas.
R. C. Luxembourg B 41.717.

Extrait du procès-verbal de la décision du gérant du 21 mars 2003 au siège social de la société

Il résulte de la décision du gérant que:

Le siège social de la société est transférée, avec effet au 1^{er} janvier 2003, du 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 3, rue Wenceslas, L-2724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. LSO-AD00069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013302.3/799/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

EMERAUDE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 76.099.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013400.3/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

VIRGO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 55.214.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 mars 2003, réf. LSO-AC05241, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signature.

(013273.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

VIRGO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 55.214.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 mars 2003, réf. LSO-AC05243, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signature.

(013274.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

WILBOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 72.209.

Extrait de la résolution prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 mars 2003

L'assemblée a nommé commissaire aux comptes:

COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A., établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare

en remplacement de SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., commissaire aux comptes démissionnaire.

Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire aux comptes sortant.

Le mandat du commissaire nouvellement élu expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005.

Luxembourg, le 11 mars 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02511. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013297.3/263/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

KOFFOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.086.

Par décision du Conseil d'administration du 28 février 2003, le siège social a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et M. Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg. Le Commissaire aux comptes est AUDIT TRUST S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Pour KOFFOUR S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04540. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013340.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

COM 2i S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 36.462.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, le rapport du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002, enregistrés à Capellen, le 28 mars 2003, vol. 426, fol. 94, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 4 avril 2003.

Pour la société

A. Weber

Le notaire

(013304.6/236/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

DOUGLAS & BIX, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 73.841.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 10 avril 2000.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03592, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DOUGLAS & BIX S.A.

Signature

(013305.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

DOUGLAS & BIX, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 73.841.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 10 avril 2000.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03599, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DOUGLAS & BIX S.A.

Signature

(013307.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

SAPARLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 81.968.

Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'administrateur, avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: Mme Romaine Lazzarin, administrateur, née le 1^{er} septembre 1962 à L-Esch-sur-Alzette, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, nommée le 11 mai 2001, MM. Guy Baumann, administrateur, né le 2 mai 1956 à L-Esch-sur-Alzette, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg nommé le 11 mai 2001 et Guy Kettmann, administrateur, né le 17 mars 1951 à L-Luxembourg, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, nommée le 11 mai 2001.

Le Commissaire aux comptes est Mme Marie-Claire Zehren, née le 9 novembre 1954 à L-Pétange, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, nommée le 11 mai 2001.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Pour SAPARLUX HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04560. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013358.3/1017/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

JADO HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 31.473.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, Réf. LSO-AD00759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A.

Gérant

J. P. Van Keymeulen

Administrateur-Délégué

Pour A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A.

Gérant

E. Patteet

Administrateur-Délégué

(013322.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

JADO HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 31.473.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire tenue le 1^{er} avril 2003

Les mandats des administrateurs A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l., A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l. et A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l., ainsi que celui du commissaire aux comptes A.T.T.C. CONTROL S.A., étant venus à échéance, les administrateurs et le commissaire sortants ont été réélus dans leurs mandats respectifs pour une nouvelle durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2009.

Pour A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A.

Gérant

J. P. Van Keymeulen

Administrateur-Délégué

Pour A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A.

Gérant

E. Patteet

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00158. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013327.3/813/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

IDEOGRAMME INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 57.479.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 7 mai 2002

Le terme d'une année des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

- M. Rémy Meneguz, Expert-Comptable, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;
- M. Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, Administrateur;
- M. Pierangelo Agazzini, Administrateur de sociétés, demeurant à L-Fentange, Administrateur.

Commissaire aux Comptes

- FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., établie à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes
pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013363.3/815/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

MILPRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 73.230.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, Réf. LSO-AD00960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Administrateur

Pour A.T.T.C MANAGEMENT, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A.

Gérant

J. P. Van Keymeulen

Administrateur-Délégué

Administrateur

Pour A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A.

Gérant

E. Patteet

Administrateur-Délégué

(013324.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

TRIAX HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée - holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.491.

STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit luxembourgeois SELINE PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, Boulevard Royal;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, Conseiller, demeurant à Heisdorf.

2) La société anonyme de droit luxembourgeois EUROLUX MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, Boulevard Royal;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, prénommé.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I.- Objet, Raison sociale, Durée, Siège.

Art. 1. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 2. La société prend la dénomination de TRIAX HOLDING, S.à r.l. et la forme de société à responsabilité limitée. Elle peut exister avec un seul associé en application de la loi du 28 décembre 1992 ou avec plusieurs associés.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La gérance en fixe l'adresse exacte et effectue les dépôts et publications afférents en cas de changement.

La gérance peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Sa dissolution peut être décidée dans les formes requises pour les modifications aux statuts.

Titre II.- Capital social, parts sociales.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de USD 40.000,- (quarante mille US dollars), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur de USD 400,- (quatre cents US dollars) chacune.

Les 100 (cent) parts ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par:

a) SÉLINE PARTICIPATIONS S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 2 (deux) actions au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) chacune, représentées par 2 (deux) certificats de 1 (une) action, portant le numéro 111 et 112 de la société anonyme du droit

de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), constituée par acte notarié numéro 4145 reçu en date du 26 juin 2002, enregistrée en date du 1^{er} juillet 2002 à The Public Registry Office of Panama, Department of Mercantile, Microjacket 419310, Document 363031.

b) EUROLUX MANAGEMENT S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 2 (deux) actions au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) représentées par 2 (deux) certificats de 1 (une) action, portant le numéro 113 et 114 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., prénommée.

Les associés prénommés, représentés comme dit, déposent sur le bureau du notaire instrumentant les 4 (quatre) certificats, dont question ci-avant, prouvant ainsi que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale au capital social de la société, présentement constituée.

Par conséquent, la justification et la preuve de l'existence des dites actions et de leur apport effectif à la société ont été apportées au notaire instrumentant par la présentation des titres représentatifs de ces actions et par la déclaration irrévocable de transfert, faite par les cédants.

Art. 6. La cession de parts sociales est autorisée.

En cas de pluralité d'associés, ces cessions se feront conformément au prescrit des articles 189 et 190 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Titre III.- Gérance - Assemblées.

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants.

Art. 9. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV.- Assemblées.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se tiendra le deuxième mercredi du mois de juin à 9.30 heures au siège social de la société ou à tout autre endroit annoncé dans les convocations par la totalité des associés, sans aucune exception; ceci est également valable pour toutes les assemblées générales extraordinaires.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 12. Pour les sociétés ne comportant qu'un seul associé les dispositions visées à l'article onze ci-avant ne sont pas applicables.

Il suffit que l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés et que ses décisions soient inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre V.- Année sociale, Comptes annuels.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'associé unique ou des associés.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation.

Art. 16. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, les associés, s'en réfèrent à la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications subséquentes, dont la loi du 28 décembre 1992.

Frais

Pour les besoins de l'Administration de l'enregistrement, le capital social, exprimé en USD (US Dollars), est estimé à EUR 36.800,- (trente-six mille huit cents Euros).

Le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille trois cent quarante Euros.

Assemblée générale extraordinaire

1) Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont nommé en qualité de gérant unique: la société anonyme luxembourgeoise J.H. VAN LEUVENHEIM S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, Boulevard Royal, inscrite au RCS de Luxembourg, Section B numéro 89.456.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement sous sa seule signature.

2) Les associés fixent l'adresse de la société à L-2449 Luxembourg, 15, Boulevard Royal.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.H. Van Leuvenheim, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, vol. 138S, fol. 57, case 11. – Reçu 423,44 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2003.

J. Elvinger.

(013312.3/211/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

LANNAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.130.

Par décision du Conseil d'administration du 28 février 2003, le siège social a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Pour LANNAGE S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04544. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013342.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

LANNAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.130.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2002, les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2008.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et M. Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg. Le Commissaire aux comptes est AUDIT TRUST S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital social de la société a été converti de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69. Le capital social est dorénavant fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille (1.000) actions sans valeur nominale. Le capital autorisé de la société a été converti de LUF 5.000.000,- en EUR 123.946,76. Le capital autorisé est dorénavant fixé à cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents (EUR 123.946,76) qui sera représenté par mille (1.000) actions sans valeur nominale.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Pour LANNAGE S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04542. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013346.3/1017/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

LUX AUTOPARTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 73.634.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, Réf. LSO-AC05415, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

LUXFIDUCIA

Signatures

(013330.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

CHICAGO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 92.492.

STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit luxembourgeois SELINE PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, Boulevard Royal;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, Conseiller, demeurant à Heisdorf.

2) La société anonyme de droit luxembourgeois EUROLUX MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, Boulevard Royal;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, prénommé.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I.- Objet, Raison sociale, Durée, Siège

Art. 1. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 2. La société prend la dénomination de CHICAGO HOLDING, S.à r.l. et la forme de société à responsabilité limitée.

Elle peut exister avec un seul associé en application de la loi du 28 décembre 1992 ou avec plusieurs associés.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La gérance en fixe l'adresse exacte et effectue les dépôts et publications afférents en cas de changement.

La gérance peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Sa dissolution peut être décidée dans les formes requises pour les modifications aux statuts.

Titre II.- Capital social, parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de USD 40.000,- (quarante mille US dollars), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur de USD 400,- (quatre cents US dollars) chacune.

Les 100 (cent) parts ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par:

a) SELINE PARTICIPATIONS S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 2 (deux) actions au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) chacune, représentées par 2 (deux) certificats de 1 (une) action, portant le numéro 115 et 116 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), constituée par acte notarié numéro 4145 reçu en date du 26 juin 2002, enregistrée en date du 1^{er} juillet 2002 à The Public Registry Office of Panama, Department of Mercantile, Microjacket 419310, Document 363031.

b) EUROLUX MANAGEMENT S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 2 (deux) actions au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) représentées par 2 (deux) certificats de 1 (une) action, portant le numéro 117 et 118 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., prénommée.

Les associés prénommés, représentés comme dit, déposent sur le bureau du notaire instrumentant les 4 (quatre) certificats, dont question ci-avant, prouvant ainsi que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale au capital social de la société, présentement constituée.

Par conséquent, la justification et la preuve de l'existence des dites actions et de leur apport effectif à la société ont été apportées au notaire instrumentant par la présentation des titres représentatifs de ces actions et par la déclaration irrévocable de transfert, faite par les cédants.

Art. 6. La cession de parts sociales est autorisée.

En cas de pluralité d'associés, ces cessions se feront conformément au prescrit des articles 189 et 190 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Titre III.- Gérance - Assemblées

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants.

Art. 9. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV.- Assemblées

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se tiendra le deuxième mercredi du mois de juin à 10.30 heures au siège social de la société ou à tout autre endroit annoncé dans les convocations par la totalité des associés, sans aucune exception; ceci est également valable pour toutes les assemblées générales extraordinaires.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 12. Pour les sociétés ne comportant qu'un seul associé les dispositions visées à l'article onze ci-avant ne sont pas applicables.

Il suffit que l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés et que ses décisions soient inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre V.- Année sociale, Comptes annuels

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'associé unique ou des associés.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, les associés, s'en réfèrent à la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications subséquentes, dont la loi du 28 décembre 1992.

Frais

Pour les besoins de l'Administration de l'enregistrement, le capital social, exprimé en USD (US Dollars), est estimé à EUR 36.800,- (trente-six mille huit cents Euros).

Le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille trois cent quarante Euros.

Assemblée générale extraordinaire

1) Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont nommé en qualité de gérant unique: la société anonyme luxembourgeoise J.H. VAN LEUVENHEIM S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, Boulevard Royal, inscrite au RCS de Luxembourg, Section B numéro 89.456.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement sous sa seule signature.

2) Les associés fixent l'adresse de la société à L-2449 Luxembourg, 15, Boulevard Royal.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.H. Van Leuvenheim, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, vol. 138S, fol. 58, case 1. – Reçu 423,44 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2003.

J. Elvinger.

(013313.3/211/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

FELLOW FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 71.244.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, Réf. LSO-AC05389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signatures

(013332.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

IDEOGRAMME FUTUR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 57.478.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 19 avril 2002

Le terme d'une année des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

- M. Rémy Meneguz, Expert-Comptable, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;

- M. Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, Administrateur;

- M. Pierangelo Agazzini, Administrateur de sociétés, demeurant à L-Fentange, Administrateur.

Commissaire aux Comptes

- FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., établie à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

IDEOGRAMME FUTUR INVESTMENTS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013361.3/815/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

VALUGA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.952.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix-sept mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg- Eich.

A comparu:

Monsieur Luciano Fragola, administrateur de sociétés, demeurant à 71, rue Alain Savary, Belvédère, Tunis, né le 13 décembre 1940 à Piombino (I),

ici représenté par Monsieur Guy Fasbender, employé privé, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 novembre 2002, à Varese (I),

laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, par son mandataire a exposé au notaire:

Qu'il est le seul propriétaire de toutes les actions de la société anonyme VALUGA S.A.H, établie et ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen,

constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 février 1986, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 120 du 13 mai 1986,

modifié suivant acte sous seing privé de l'assemblée générale en date du 2 mars 1999, en application de l'article 1^{er} de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, N° 78 du 24 janvier 2000,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B sous le numéro 23.952,

avec un capital social de 77.000,- EUR représenté par 150 actions sans valeur nominale.

Que le comparant Monsieur Luciano Fragola, prénommé, par son mandataire, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société a décidé de la dissoudre sans liquidation.

Que la société n'ayant plus d'activité, le comparant, a déclaré dissoudre purement et simplement la société VALUGA S.A.H. à partir de ce jour, et qu'ainsi l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout le passif de la société dissoute, que partant il n'y a pas lieu à la liquidation de la société qui est à considérer comme définitivement clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de la société.

Que l'actionnaire s'engage, finalement, à annuler les actions, et à faire conserver les livres et les documents de la société à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Fasbender, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, vol. 16CS, fol. 85, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 7 avril 2003.

P. Decker.

(013452.3/206/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

ROLO PIONEER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 65.132.

Par décision du Conseil d'administration du 8 février 2003, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Pour ROLO PIONEER LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04733. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013350.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

DRIVAM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 68.951.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

LUXFIDUCIA

Signatures

(013347.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

MEDIOLANUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 77.103.

Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Guy Baumann, né à L-Esch-sur-Alzette, le 2 mai 1956, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de M. Albert Pennacchio, né à L-Esch-sur-Alzette le 1^{er} mars 1963, administrateur démissionnaire, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance avec celui de ses collègues, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Pour *MEDIOLANUM INTERNATIONAL S.A.*

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04547. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013348.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 71.800.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 9 janvier 2002

Le terme d'une année des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

- M. Rémy Meneguz, Expert-Comptable, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;
- M. Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, Administrateur;
- M. Pierangelo Agazzini, Administrateur de sociétés, demeurant à L-Fentange, Administrateur.

Commissaire aux Comptes

- FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., établie à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05437. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013367.3/815/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

CHARTCORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 82.766.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, Réf. LSO-AC05387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

LUXFIDUCIA

Signatures

(013349.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

MOLIERE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 77.875.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, Réf. LSO-AC05395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signatures

(013354.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

VALON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.143.

Par décision du Conseil d'administration du 28 février 2003, le siège social a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Pour VALON S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04565. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013359.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

KLAR INVESTMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.245.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 4 octobre 2002

* La société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Certifié sincère et conforme

KLAR INVESTMENT INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04482. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013371.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

DOREL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 27.304.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00808, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(013392.3/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

PIANNO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 23.734.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00809, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(013395.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

BONAMARE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 63.084.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(013408.3/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SLOTSTRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 38.808.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(013409.3/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

GIA GLOBAL INVESTMENT ACTIVITY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 37, route de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 38.673.

Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 28. März 2003

Auszug für die Hinterlegung beim Amtsgericht Luxemburg und zur Veröffentlichung im Mémorial, Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg:

1. Die Hauptversammlung akzeptiert den Rücktritt des Verwaltungsratsmitgliedes Sylvain Kirsch, wohnhaft in L-1242 Luxembourg, und erteilt ihm vollen Entlast für die Ausübung seines Mandates bis zum heutigen Tag.

2. Die Hauptversammlung beschliesst, Herrn Jean-Paul Kill, wohnhaft in L-8250 Mamer, zum neuen Verwaltungsratsmitglied zu ernennen.

Wasserbillig, den 28. März 2003.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013455.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CENEUPRINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 69.132.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(013401.3/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CENEUPRINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 69.132.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(013403.3/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CENEUPRINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 69.132.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(013406.3/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CENEUPRINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 69.132.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(013407.3/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CENTURION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 75.303.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 28 mars 2003

En date du 28 mars 2003, le conseil d'administration de la société a décidé:

1. d'acter la démission en date du 9 juillet 2002 de Monsieur Franky Meersman de son mandat d'administrateur-délégué et d'administrateur;

2. de coopter, avec effet immédiat, Monsieur Virginio Fontana, né le 9 avril 1953 à Hasselt, demeurant à B-3830 Welken en remplacement de l'administrateur démissionnaire;

L'assemblée générale lors de la prochaine réunion, procédera à l'élection définitive.

3. de transférer avec effet immédiat le siège social du 38, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01198. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013450.3/565/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SAFIMMO, Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 31.456.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(013418.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CONVERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 84.043.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le Gérant

(013424.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SOPARSEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.585.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. AD00193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

FIDUPAR

Signatures

(013426.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

LOUD THAMEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 47.616.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signatures.

(013478.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

LOUD THAMEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 47.616.

Les actionnaires de LOUD THAMEN HOLDING S.A., qui se sont réunis en assemblée générale annuelle le 24 mars 2003 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris la résolution suivante:

Première résolution

Le siège social est transféré au 140, rue de Neudorf, L-2222 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LOUD THAMEN HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01438. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013489.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

PHLOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 78.160.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 février 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01217. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013428.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

MITHRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 53.859.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le Gérant

(013429.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

KERGUELEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.216.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. AD00192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

FIDUPAR

Signatures

(013430.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

UNIVERSAL FASHION SOPARFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 51.188.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale le 10 mars 2003

- Le siège social est transféré du 6-12, rue du Fort Wallis à L-2714 Luxembourg au 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg

- L'assemblée générale accepte les démissions de Messieurs Romain Zimmer, Fransceco Olivieri et Simon Tortell de leurs fonctions d'administrateurs ainsi que la démission de LUXREVISION, S.à r.l., de ses fonctions de commissaire aux comptes.

- Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée au commissaire aux comptes et aux administrateurs démissionnaires.

- Sont nommés nouveaux administrateurs Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant à Luxembourg, Monsieur Jean Lambert, Maître en Sciences Economiques, demeurant à Luxembourg, EDIFAC S.A., 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg.

Copie sincère et conforme

UNIVERSAL FASHION SOPARFIN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013575.3/1022/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

PIZZERIA IL FARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 23, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 68.686.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

(013667.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

PIZZERIA IL FARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 23, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 68.686.

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Dudelange, le 1^{er} avril 2003

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Examen et approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31.12.2001 et affectation du résultat des exercices.
3. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31.12.2001.
4. Divers.

Procès-verbal

On peut constater que toutes les actions sont régulièrement représentées et que tous les actionnaires se reconnaissent dûment convoqués à cette assemblée.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paulo Gonçalves Da Silva, administrateur de sociétés, demeurant à Dudelange.

Le président désigne comme secrétaire Mlle Mariangela Rossi, comptable, demeurant à Luxembourg et comme scrutateur, Mlle Caterina Rombi, employée, demeurant à Dudelange.

Après lecture du rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale approuve les bilans et les comptes pertes et profits au 31.12.2001 et décide de l'affectation du résultat aux comptes profits et pertes reportés.

Deuxième résolution

Décharge est donnée au commissaire aux comptes pour son mandat des exercices allant jusqu'au 31.12.2001.

Troisième résolution

Décharge est donnée au conseil d'administration pour leurs mandats effectués pour l'entreprise jusqu'au 31.12.2001.

Quatrième résolution

Les actionnaires décident de continuer l'exploitation de l'entreprise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion est clôturée à 14.00 heures.

Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013672.2/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.
